



La feuille d'information sur l'eau potable du SMAEP DE LA REGION DE LESCAR

Indicateurs extraits du **RAPPORT ANNUEL 2024** sur le prix et la qualité du service

Disponible au siège du syndicat

Territoire Créé en 1955, le syndicat d'alimentation en eau potable de la région de Lescar regroupe 6 communes adhérentes sur le territoire de 2 intercommunalités (CAPBP et CCLO) :

Aussevielle, Penguin, Labastide-Cézéracq, Lescar, Poey de Lescar et Siros.

La population desservie par le service public d'eau potable est estimée à **15 890 habitants**

(16 005 habitants sur le territoire syndical, source INSEE : population millésimée 2022)

Ouvrages Le syndicat possède 4 ouvrages de stockage : les réservoirs du bas service (2 x 700 m³), le château d'eau de Lescar (1 200 m³), le château d'eau de Poey de Lescar (500 m³)

Capacité de stockage d'un volume total de 3 100 m³

Exploitation Concession de service public à compter du 1er janvier 2024 (durée de 7 ans) avec la société SAUR France qui a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 7 291 abonnés

Alimentation Le syndicat ne pouvant plus se servir de son propre puits situé en rive droite du gave depuis 1981 (pollution de la nappe par l'usine d'incinération en amont), il doit importer plus d'1 million de m³ d'eau par an pour alimenter la population de son territoire :

Les importations des collectivités voisines représentent un volume de **1 148 178 m³**

(Aggo- Pau : 1 102 894 m³ + bypass 27 208 m³, SMEP de Jurançon : 0 m³, SM des 3 Cantons : 18 376 m³)

Distribution Le réseau du syndicat est composé d'un linéaire de **200 028 ml de conduites**

7 291 branchements dont 122 neufs et 35 renouvelés en 2024

Les abonnés domestiques ont consommé **797 092 m³**.

Abonnés

Délai maximal d'ouverture des branchements (pour les nouveaux abonnés) défini par le service = 2 jours

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées = 3,57 pour 1 000 abonnés

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés = 80,95 %

Taux de réclamations = 0,41 pour 1 000 abonnés

Réseau

Indice linéaire des volumes non comptés = 4,69 m³/km/jour (fuites + volumes consommés sans comptage)

Indice linéaire de pertes en réseau = 3,76 m³/j/km (concerne les fuites)

Le rendement hydraulique net du réseau était de **75,89 %** en 2024

Qualité de l'eau Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité.

100 % des analyses bactériologiques et des 100 % analyses physico-chimiques sont conformes

Prix du service sur la base du tarif établi au 1^{er} janvier 2024, le détail de la facture s'établit ainsi pour un abonné domestique dont la consommation annuelle est de 120 m³ :

abonnement part SAUR = 10 € HT - consommation part syndicat = 0,9475 € HT

et consommation part SAUR = 0,7900 € HT - taxes de l'organisme public Agence de l'Eau

soit un montant total de **291,28 € TTC** pour 120 m³ (soit 2,43 €/m³)